

CPJEPS - MENTION ANIMATEUR D'ACTIVITES ET DE VIE QUOTIDIENNE

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans
Rqth
Créateur ou repreneur
d'entreprise
Sportif de haut niveau
Contrat d'apprentissage

LE + DE LA FORMATION

Les apprenants sont accompagnés par une équipe de formateurs experts du secteur de l'animation. Un lien permanent avec les inspecteurs du ministère de l'Éducation nationale assure qualité et fiabilité aux parcours d'apprentissage proposés.

DUREE

Durée de formation : 420 heures
Durée en entreprise : 1187 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 16/09/2024 au 04/07/2025.

LIEUX DE FORMATION

CFA
Lycée Gaston Bachelard
32 avenue de l'Europe
77500 Chelles

CONTACT

CFA
Nicole Eustache
Tél : 01 64 26 02 50
greta77.chelles-bachelard@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :

IDA CAKPOSSA

[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :
Contrat d'apprentissage
N° DOKELIO : SE_0001019717

CODES

OBJECTIFS

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe. Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil. Il conçoit et anime des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il évalue ses actions d'animation et en rend compte. Il exerce ses activités principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances) ainsi que dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle : structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) et du secteur privé (associations, structures commerciales, etc.)

PRE-REQUIS

Être titulaire du PSC1 ou équivalent.
Maîtrise des savoirs de base de la langue française

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Information collective
Test de sélection écrit et entretien de motivation
En dehors de ces dates, veuillez nous contacter par mail: greta77.chelles-bachelard@ac-creteil.frou par téléphone au 01 64 26 02 50

MODALITES PEDAGOGIQUES

Rythme d'alternance hebdomadaire : 2 jours en formation/3 jours en entreprise et les vacances scolaires. Des périodes plus longues en entreprise sont prévues durant l'année. Parcours personnalisé, cours collectifs en présentiel.
Entretiens, remédiation avec le référent pédagogique et/ou le référent entreprise en cours de formation. Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA.

CONTENUS

Participer au projet et à la vie de la structure

- ▶ Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
- ▶ Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- ▶ Communiquer dans et pour sa structure

Animer les temps de vie quotidienne de groupes

- ▶ Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)
- ▶ Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant
- ▶ Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

Concevoir des activités en direction d'un groupe

- ▶ Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure

- ▶ Concevoir l'organisation des activités
- ▶ Préparer l'évaluation de ses activités

Animer des activités

- ▶ Conduire des activités dans plusieurs domaines
- ▶ Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
- ▶ Évaluer ses activités

VALIDATION

- ▶ certificat niveau : 3

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Métiers visés : animateur enfance-jeunesse, animateur an accueil de loisirs, animateur périscolaire, animateur en séjour de vacances, animateur socioculturel, animateur seniors

Le titulaire du CPJEPS peut continuer à se former en obtenant un diplôme de niveau supérieur dans la filière animation : BPJEPS ,

Il peut également se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe